

Séance publique du 17 janvier 2005

Délibération n° 2005-2419

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Fontaines sur Saône

objet : **Quartier des Marronniers - Dernière tranche d'aménagement des espaces extérieurs - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) 2004**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 décembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La programmation de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la commune de Fontaines sur Saône, au titre de l'année 2004, s'inscrit dans la continuité de la convention-cadre relative à la GSUP pour les quartiers les Marronniers et la Norenchal signée le 13 novembre 2001 ainsi que dans la prochaine convention-cadre (2004-2006) en cours de finalisation. Elle comprend principalement l'aménagement des espaces extérieurs du quartier des Marronniers (dernière tranche).

Cette action s'inscrit dans la continuité du travail réalisé avec un groupe d'habitants référents du quartier qui a abouti à la formalisation d'un diagnostic partagé et d'un projet d'aménagement des espaces extérieurs.

Le programme d'intervention qui sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage Opac du Rhône, prévoit :

- l'aménagement de l'espace central de la résidence : reprise et organisation des cheminements pour les piétons, les plantations, le mobilier, la requalification du terrain de boules, de l'aire de jeux enfants et de l'espace multisports, l'amélioration de l'éclairage extérieur,
- le réaménagement de l'accès à l'école,
- le réaménagement de l'aire de jeux du 14 au 20, rue Curie,
- l'agrandissement du parc de stationnement du 2 au 8, rue Ampère,
- le réaménagement du parc de stationnement triangulaire (14 au 20, rue Curie).

Le coût global du programme défini et retenu par les différents partenaires concernés pour l'année 2004 est estimé à 495 309 € TTC avec un engagement financier pour la communauté urbaine de Lyon de 33 300 € nets de taxes, selon le plan de financement suivant :

- Etat	70 000 €
- région Rhône-Alpes	160 000 €
- Communauté urbaine	33 300 €
- Commune	23 300 €
- Opac du Rhône	208 709 €
total	495 309 €

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme d'aménagement des espaces extérieurs du quartier des Marronniers (dernière tranche) au titre de la gestion sociale et urbaine de proximité de la commune de Fontaines sur Saône pour l'année 2004 ainsi que le versement de la participation financière de la communauté urbaine de Lyon à hauteur de 33 300 € nets de taxes sous forme de fonds de concours à l'Opac du Rhône selon le plan de financement présenté.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention arrêtant les modalités de participation financière avec l'Opac du Rhône.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 570 - fonction 824 - opération n° 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,